



Charge de travail des RU Une première étape...



Le mercredi 13 mai 2014, la Direction centrale a réuni les Organisations Syndicales à POISSY dans le but d'organiser un groupe de travail sur la charge (surcharge !!!) de travail des RU.

La CFDT a principalement défendu les points suivants :

- ✓ **Application du ratio 1/5/20**
 - L'UEP à taille humaine doit permettre aux RU une plus grande disponibilité pour chacun
 - Une meilleure cohésion ne pourra qu'améliorer le bien-être de tous au travail
- ✓ **Supports d'animation (Indicateurs, tableaux)**
 - Aujourd'hui dans l'activité du RU, on ajoute de nouveaux outils, on conserve les anciens, cela génère des redondances et un sentiment chez le RU d'effectuer un travail inutile.
- ✓ **Activité du RU**
 - Chaque outil doit s'accompagner d'une formation et d'une explication. Bien souvent les RU sont contraints d'utiliser des outils sans y être préparés et sans avoir été consultés.
- ✓ **Autonomie du RU**
 - On demande au RU d'être autonome mais les moyens attribués sont bien insuffisants. « le RU est responsable de tout mais ne décide de rien »
- ✓ **Valorisation du métier**
 - On ne donne plus aucun moyen au RU, on ne le reconnaît plus, le métier de RU a évolué, pas sa classification.

La CFDT se félicite de la prise en compte par la direction des difficultés rencontrées par le RU dans l'exercice de sa fonction.

Pour la CFDT, ce groupe de travail doit se traduire rapidement par des modifications globales qui amélioreront significativement les conditions de travail des RU.

Ces modifications doivent rendre d'une part le métier de RU beaucoup plus attractif et d'autre part améliorera le climat social dans nos ateliers, nos usines.

Prochaine réunion cet été.....

A suivre...

